

Finox

Section 1. Identification

Identificateur du produit : Finox

Autre moyen d'identification : Mélange aqueux

Usage recommandé : Nettoyant-lustrant pour acier inoxydable

Données relatives au fournisseur :

Javel Bois-Franc

902 Boulevard Baril Ouest

Princeville

Québec, Canada, G6L 3W6

Téléphone : 855-364-2058

info@javelbf.com

<http://www.javelbf.com/>

Numéro de téléphone en cas d'urgence :

CANUTEC : (613) 996-6666

Section 2. Identification des dangers

Classification :



Corrosion cutanée, Catégorie 1

Lésions oculaires graves, Catégorie 1

Mention d'avertissement : Danger

Mention de danger :

H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.

H318 : Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence :

P260 : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 : Laver les parties exposées et/ou contaminées soigneusement après manipulation.

P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P330+P331 : EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P304+P340 : EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P321 : S'éloigner de la zone dangereuse. Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

P363 : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P405 : Garder sous clef.

P501 : Éliminer le contenu/récipient par une firme homologuée d'élimination des déchets selon les réglementations régionales.

Section 3. Composition et information sur les ingrédients

Nom	CAS	Concentration %
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	15 - 40

Section 4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires :

S'éloigner de la zone dangereuse. Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Yeux :

Rincer abondamment les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes.

Peau :

Laver les parties exposées et/ou contaminées soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Inhalation :

Amener la victime consciente à l'air frais. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Ingestion :

EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

Indications pour les soins médicaux immédiats et traitements spéciaux requis, si nécessaires :

Traiter en fonction des symptômes.

Symptômes et effets aigus les plus importants :

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires. Provoque des lésions oculaires graves.

Symptômes et effets chroniques les plus importants :

Aucun effet chronique spécifique et/ou symptôme connu

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Inflammabilité du produit :

Ininflammable

Point d'éclair :

N/D

Température d'auto-inflammation :

N/D

Produits de combustion :

Oxydes de carbone

Mesures spéciales de protection pour les pompiers :

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie.

Agents extincteurs appropriés :

Dioxyde de carbone, Mousse, Agent chimique sec, Ne pas utiliser de jet d'eau.

Limite inférieure d'explosion :

Non applicable

Limite supérieure d'explosion :

Non applicable

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence :

Pour le personnel ne faisant pas partie des services d'urgence : Évacuer la zone.

Pour le personnel des services d'urgence : Lunettes anti-éclaboussures, vêtements complets, gants résistants aux produits chimiques. Un appareil respiratoire autonome est recommandé afin d'éviter d'inhaler le produit. Les vêtements de protection suggérés pourraient ne pas être suffisants. Consulter un spécialiste avant de manipuler le produit.

Précautions relatives à l'environnement :

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Méthode et matériaux pour l'isolation et le nettoyage :

Utiliser les outils appropriés pour ramasser le produit et le placer dans un contenant adéquat pour disposition.

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention :

Ne pas ingérer. Ne pas respirer les vapeurs et brouillards. Porter les vêtements de protection appropriés. En cas de ventilation insuffisante, utiliser un appareil respiratoire adéquat. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Conditions de sécurité relatives au stockage :

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit frais, sec et bien aéré.

Section 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Paramètres de contrôle :

Composant	CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	DIVS	10 mg/m ³	CNESST
		Valeur plafond	2 mg/m ³	RSST

Contrôles d'ingénierie appropriés :

Utiliser ventilation mécanique ou une hotte chimique pour éviter l'exposition.

Mesures de protection individuelle :

Protection des yeux/visage : Porter des lunettes de sécurité.

Protection de la peau : Porter un sarrau ou tout autre vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire : Si la ventilation est insuffisante, choisir la protection respiratoire appropriée en fonction des niveaux et la durée d'exposition.

Protection des mains : Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique : Liquide

Couleur : Incolore

Odeur : Inodore

Point de congélation/de fusion : 0°C / 32°F

Point d'ébullition : 107°C / 224.6°F

Apparence : Liquide

Limite inférieure d'explosion : Non applicable

Limite supérieure d'explosion : Non applicable

Point d'éclair : Donnée non disponible

Température d'auto-inflammation : Donnée non disponible

Température de décomposition : Donnée non disponible

pH : 12.8

Viscosité cinématique : Donnée non disponible

Solubilité : Miscible dans l'eau

Coefficient de partage n-octanol/eau : Donnée non disponible

Tension vapeur : Donnée non disponible

Densité : 1.235 (eau = 1)

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

COV : Non applicable

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité chimique : Stable dans les conditions recommandées d'entreposage.

Conditions à éviter : Matériaux incompatibles

Matériaux incompatibles : Acides forts, composés aromatiques nitrosés, composés paraffiniques nitrosés, composés organohalogénés, peroxydes de glycols, peroxydes organiques, métaux actifs (zinc, aluminium ou étain).

Produits de décomposition dangereux : Aucun prévu

Section 11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë :

Aucune

Corrosion/irritation de la peau :

Non applicable

Lésions oculaires graves/irritation oculaire :

Non applicable

Sensibilisation respiratoire ou cutanée :

Non applicable

Effets mutagènes sur les cellules germinales :

Non applicable

Cancérogénicité :

Non applicable

Toxicité pour le système reproducteur :

Non applicable

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) :

Non applicable

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétées) :

Non applicable

Danger par aspiration :

Non applicable

Voies d'entrées potentielles :

Non applicable

Section 12. Données écologiques**Toxicité :**

Composant	CAS	Valeur
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	CL ₅₀ - Gambusia affinis (guppy sauvage) 125 mg/L - 96h

Persistance et dégradabilité :

Hydroxyde de sodium : Non applicable

Potentiel de bioaccumulation :

Hydroxyde de sodium : Non applicable

Mobilité dans le sol :

Hydroxyde de sodium : Non applicable

Autres effets nocifs :

Hydroxyde de sodium : Nocif pour les organismes aquatiques

Section 13. Données sur l'élimination**Méthodes d'élimination :**

Éliminer ce produit en conformité avec les lois fédérales, provinciales et locales applicables. Entreposer les résidus du produit dans des contenants réglementaires. Placer les contenants dans les aires d'entreposage des déchets chimiques dangereux.

Section 14. Informations relatives au transport

TMD		
# UN : UN1760	Nom d'expédition : LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (Hydroxide de sodium)	
Classe : 8	Groupe d'emballage : III	
Quantité à déclarer :	Quantités limitées : 5 L	Code quantités exclues :

DOT		
# UN : UN1760	Nom d'expédition : LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (Hydroxide de sodium)	
Classe : 8	Groupe d'emballage : III	
Quantité à déclarer :	Quantités limitées : 5 L	Code quantités exclues :

IMDG			
# UN : UN1760	Nom d'expédition : LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (Hydroxide de sodium)		
Classe : 8	Groupe d'emballage : III	EMS-No :	
Quantité à déclarer :	Quantités limitées : 5 L	Code quantités exclues :	

IATA			
# UN : UN1760	Nom d'expédition : LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (Hydroxide de sodium)		
Classe : 8	Groupe d'emballage : III		
Quantité à déclarer :	Quantités limitées : 5 L	Code quantités exclues :	

Section 15. Informations sur la réglementation

Informations générales sur le produit :

La classe du produit et de la fiche de données de sécurité ont été élaborée selon les spécifications de la réglementation sur les produits dangereux.

Section 16. Autres informations

Date de préparation de la fiche d'origine :

2022-11-24

Version :

1.00

Validé par :

Toxyscan inc.

Avis au lecteur :

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni Toxyscan inc., ni le fournisseur., ni aucune de leurs filiales ne peuvent assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.